



INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

DOSSIER

AMÉNAGEMENTS

DOSSIER

LES MESSES
SAINT HUBERT

N°104 - Janvier - Février - Mars 2024



DOSSIER

**KOLBSHEIM :
MÉTAMORPHOSES**



FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

4

AMÉNAGE-
MENTS**DOSSIERS**

- 4 Aménagements
- 6 Formations 2023-2024
- 10 Les messes Saint Hubert
- 12 Kolbsheim : métamorphoses

DANS L'OEIL DU VISEUR

- 16 La chasse mise en scène en quête de clics et de likes

HISTOIRE

- 18 De belles et dangereuses chasses

ACTUALITES

- 20 Nature propre

VIE DES ASSOCIATIONS

- 21 Brevet grand gibier

DIVERS

- 22 Les brèves
- 24 La vie de la FDC
- 27 Agenda du chasseur
- 28 Gastronomie
- 30 Petites annonces et éphéméride

10

MESSSES
SAINT
HUBERT

20

NATURE
PROPRE**Fermeture des bureaux :**

Du vendredi 22 décembre 2023, 16h
au mardi 2 janvier 2024, 10h.

EDITO

Chères amies Chasseuses,

Chers amis Chasseurs,

Noël nous guette avec ses parfums de petits gâteaux à la cannelle, aux épices, aux fruits secs... Une douce odeur de vin chaud bien de chez nous nous chatouille les narines. Que de souvenirs de chasse entre Noël et Nouvel An parsemés de douceurs.

La Saint Etienne, jour des chasseurs, une occasion de se retrouver entre intimes pour évacuer le trop plein de ces agapes.

Mais arrêtons là ces douces rêveries. La fin du bail approche sur les territoires communaux. Qu'en est-il après 9 années de gestion laborieuse de nos chasses communales ? La plaine a encore payé un lourd tribut avec des populations de petit gibier en berne. Les prix des locations devraient s'en ressentir. Les territoires de forêt habités par nos grands cervidés vont à nouveau susciter des convoitises. Malheur aux locataires qui n'auront pas pu ou voulu signer une convention de gré à gré avec leur maire. Des rapaces de haut vol sont prêts à aller à la curée. À ce propos, j'aimerais revenir sur la genèse de ces relocations. Beaucoup de nos chasseurs ont su établir un dialogue de qualité avec leur maire et ont pu décider de continuer l'aventure pour un nouveau bail. D'autres, en désaccord avec le premier magistrat communal, n'ont pu signer la convention de gré à gré et devraient affronter les adjudications comme prioritaires mais avec les affres de surenchères.

D'autres encore ont décidé de tirer un trait sur la reconduction du bail, en raison de leur âge, pour des raisons de santé ou tout simplement en raison du prix jugé excessif.

Certains maires ont décidé de privilégier le prix de leurs lots. Cette surenchère, dans le contexte économique actuel ne nous amènera pas les meilleurs gestionnaires : ce n'est pas avec l'argent que nous arriverons à trouver les Nemrods les plus affutés.

Messieurs les élus, que vaudront vos lots de chasse d'ici 3-4 ans ? D'autres élus encore ont privilégié une pratique ambitieuse basée sur l'interdiction de l'agrainage ! Là aussi, messieurs, il faudra accepter une baisse drastique de vos revenus chasse car nos sangliers ne se nourrissent pas d'aiguilles de sapin... Les maires disposent d'un cahier des charges très complet qu'ils pouvaient adapter à leurs locataires après discussion franche et sans arrière-pensée. Le sort de nos chasses a-t-il besoin d'être galvaudé à ce point ?

La chasse passion, la chasse plaisir, la chasse de nos chers gestionnaires avisés va-t-elle disparaître ? Le Père Noël dans sa hotte cynégétique garde peut-être une aimable surprise...

À toutes et tous, je vous souhaite de passer de douces fêtes de Noël et de Nouvel An.

Cordialement vôtre.

Frédéric Obry, Président de la FDC 67

Le
Président,
Frédéric Obry,
les membres du Conseil
d'administration, le personnel de
la FDC 67, la rédaction, les opérateurs
du Cyné'Tir et du Tunnel de tir,
le Président et les moniteurs du Ball-trap
vous souhaitent de Joyeuses fêtes de fin
d'année et une bonne année

20
24

Espace Chasse et Nature

Chemin de Strasbourg

67170 Geudertheim

Tél. 03 88 79 12 77

Courriel :

fdc67@chasseurdefrance.com

Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique :

du mardi au vendredi de 10h à 16h
sans interruption

Coordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N

Longitude 7° 45' 35.00 E

ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

**Infos'Chasse 67 vous est distribué
gratuitement 4 fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.
Merci de les privilégier lors de vos achats.**

Directeur de la publication :
Frédéric Obry

Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction :
Alexandra Dick
Courriel : alexandra.dick@chasseurdefrance.com

Crédits photos :
Nicolas Braconnier, Phillipe Krauth, FNC, DR,
Dominique Gest, Mathias Wagner, stock.adobe.com

Conception : Attitude Point Com

Diffusion : 6 000 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024



FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



NOUVELLE ADRESSE MAIL :
fdc67@chasseurdefrance.com

AMÉNAGEMENTS DES TERRITOIRES 2023

Depuis de nombreuses années déjà, les chasseurs du Bas-Rhin s'investissent sans compter dans des opérations d'aménagement et de renaturation. Plantations, repeuplements, créations de mares, etc. autant d'actions favorables à la biodiversité et à la survie des espèces. Notre fédération leur apporte son soutien, financier, logistique et technique...

Quelques chiffres

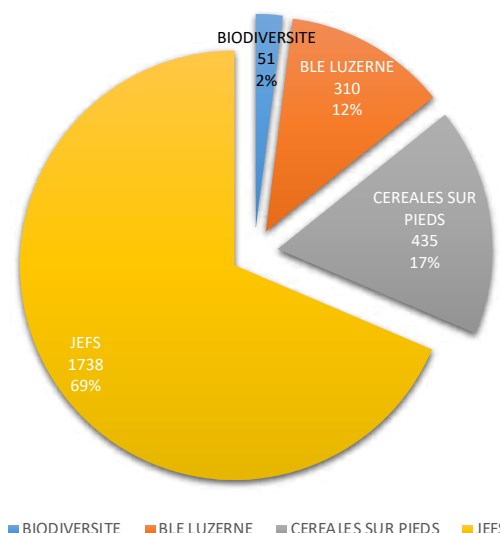
Les surfaces concernées

91 parcelles ont été aménagées sur 25 ha environ.

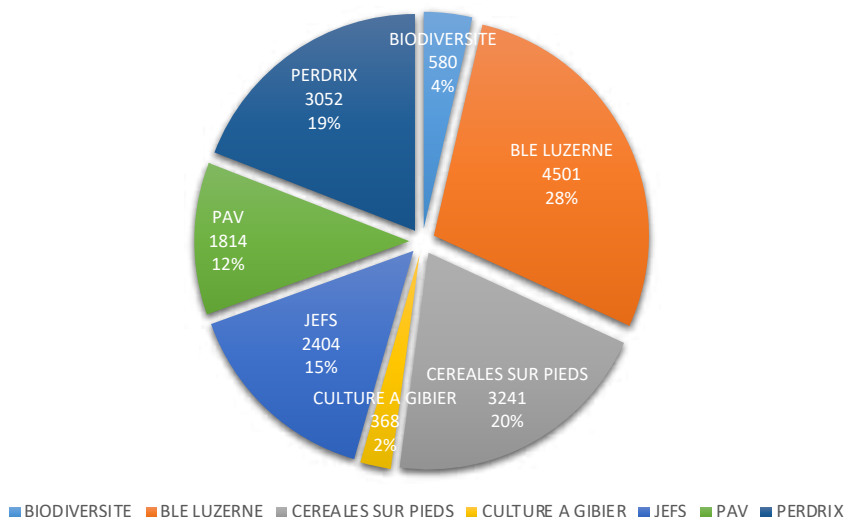
La prise en charge de la fédération

Une enveloppe de 15 961 € a été allouée aux locataires qui ont fourni des justificatifs, contrats ou factures de semences dans le cadre des cultures à gibier. Le conseil d'administration de la FDC vient de décider de ne plus subventionner le semis de maïs dans le cadre des contrats «Céréales sur pieds».

Surface des aménagements réalisés en ares



Montant des subventions accordées en 2023 en €





Les lâchers de repeuplement

En 2023, les chasseurs ont lâché 436 perdrix, soit la moitié environ des lâchers effectués en 2022. Nous saluons l'effort fourni compte tenu du fait que nous soyons dans la dernière année du bail et que les locataires concernés ne sont pas sûrs de pouvoir reprendre leur lot pour cette nouvelle période de location des chasses communales, et surtout des conditions liées à la commande, à savoir : installation des cages de prélâcher avec clôtures électrifiées, préparation du terrain avec une pression plus soutenue sur les prédateurs (renards, fouines, etc.) et surtout l'engagement d'une non chasse pendant 2 ans. D'un point de vue financier, la FDC a pris en charge environ 80 % du montant (9 €, reste à charge pour le locataire 2 € par oiseau).

174 faisans ont été également lâchés, dans les mêmes conditions d'accessibilités et contraintes. Pour ces oiseaux, la FDC n'a pour l'instant pas acté de prise en charge financière, les 10 € par oiseaux ont donc été intégralement payés par les chasseurs. L'espèce fera partie d'un programme de repeuplement de grande ampleur à partir de 2024, avec une subvention de la fédération plus conséquente. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Plantations

Des arbres...

Environ 400 arbres, non subventionnés, ont été commandés et plantés. Pommiers bien sûr mais aussi châtaigniers, cormiers, alisiers, cerisiers, poiriers, etc.

Les locataires ont pu bénéficier d'un tarif groupé défiant toute concurrence : en moyenne 25 € le plant au lieu de 60 €, prix grand public.

...et des haies

« Le projet d'envergure nationale « Sensibilis'Haie » est né, il y a 6

mois. L'objectif de ce projet qui a obtenu le soutien financier de l'OFB est de promouvoir la haie auprès des collectivités territoriales et du grand public, en implantant une haie dans leur commune. Sensibilis'Haie est une démarche participative multi-partenaire. Son ambition est de mettre en place des chantiers de plantation de haie sur un territoire communal en associant les élus, les habitants et les associations. À ce jour, plus de 600 communes ont répondu présent ».

Pour notre département, 2,5 km de haies ont déjà été plantés pour un montant de 28 000 € environ. Le reste à charge pour les demandeurs (chasseurs, agriculteurs ou communes) de 6 200 € a été exceptionnellement pris en charge par la FDC.

Création de mares

Une mare est un milieu particulier attirant de nombreuses espèces et donnant accès à l'eau sur une grande partie de l'année voire toute l'année. C'est un aménagement devenu incontournable pour de nombreux territoires en l'absence de points d'eau naturels suite aux modifications climatiques que nous connaissons.

La FDC a pour projet la création de 8 mares avant la fin janvier ; l'opération Agribiodiv'Est permet une prise en charge jusqu'à 4000 € par mare (80% d'une enveloppe limitée à 5000 €).



Pour en savoir plus :



Merci !

À tous les chasseurs et locataires qui œuvrent pour le maintien de la biodiversité.

Contact

Nicolas Braconnier
06 80 74 71 61 ou
nicolas.braconnierchasseurdefrance.com

FORMATIONS

2023-2024

Comme chaque année, nous dressons le bilan annuel des formations organisées par la fédération en 2023.



Au permis de chasser, 311 personnes ont été formées. 161 ont déjà obtenu leur permis et 90 sont en cours de passage sur la dernière session de l'année. 21 ont obtenu la note maximale de 31/31. Nous vous invitons à faire la connaissance de ceux qui ont bien voulu nous confier leur image en page 10.

Sur les 161 reçus, 79 ont moins de 30 ans (31 de moins de 20 ans). 22 candidates ont passé avec succès l'examen.

Piégeage : 44 nouveaux piégeurs ont été formés cette année sur les 2 sessions organisées à Kolbsheim et 23 personnes ont suivi la formation de garde-chasse en vue de leur assermentation et de leur agrément.

La formation «hygiène de la venaison» reste un indispensable : savoir distinguer le normal de l'anormal et permettre d'avoir les bons réflexes au moindre doute. 33 nouvelles personnes formées en 2023 (1829 depuis la création de la formation).

L'attestation de formation autorisant le port d'une arme dans la traque «chef de traque» afin de servir les animaux blessés a été délivrée à 32 traqueurs.

La chasse à l'arc attire toujours autant : 57 nouveaux adeptes sur les 2

sessions organisées par l'ACABR. Une augmentation régulière qui pourrait mener à l'organisation d'une 3e session annuelle.

Pour l'équivalence au permis de chasse allemand, 8 sur 9 candidats ont réussi ce difficile examen, basé uniquement sur l'habileté au tir. Faute de combattants, la session du printemps avait dû être annulée.

Du côté secourisme, 9 traqueurs ou chasseurs ont été formés au secourisme canin et 10 au secourisme humain. Compte tenu de la difficulté d'organiser en fédération la formation au secourisme canin, nous avons décidé d'en confier l'organisation complète à la Protection civile sur leurs sites de Strasbourg ou Haguenau. Les dates de formation seront communiquées au fur et à mesure et la différence du coût tout public / FDC 67 sera remboursée sur présentation de votre attestation de formation.

À l'aube du nouveau bail de chasse 2024/2033, la formation «Gestion d'association» a réuni une vingtaine de personnes le 23 novembre. Toujours passionnante, cette formation a permis aux chasseurs de bénéficier de l'expertise de Mme Laurence Grisey-Martinez, spécialiste du domaine, épaulée par Nicolas Braconnier.

Contacts pour le permis de chasser :

Emmanuel Schnitzler - 06 80 74 70 39 ou emmanuel.schnitzler@chasseurdefrance.com

Amandine Abi-Kenaan - 03 88 79 12 77 ou amandine.ak@chasseurdefrance.com

Contact pour toutes les autres formations :

Alexandra Dick - 03 88 79 83 81 ou alexandra.dick@chasseurdefrance.com



FORMATIONS AU PERMIS DE CHASSER 2024

Calendrier Prévisionnel

N°	THÉORIE (2 jours)	FORMATION PRATIQUE INITIALE* (1/2 journée - matin ou AM)	FORMATION PRATIQUE COMPLÉMENTAIRE** (1/2 journée - matin ou AM)	EXAMEN (environ 45 minutes)
S1	JANVIER Jeudi 4 et Vendredi 5	JANVIER Mardi 9 ou Mercredi 10 ou Jeudi 11 et Vendredi 12	JANVIER Mardi 16 ou Mercredi 17 ou Jeudi 18	FÉVRIER Semaine du 29 au 2 février
S2	FÉVRIER Jeudi 1er et Vendredi 2	FÉVRIER Du Mardi 6 au Vendredi 9, Mardi 13 ou Mercredi 14	FÉVRIER Jeudi 15 ou Vendredi 16 Mardi 20 ou Mercredi 21 ou Jeudi 22	MARS Semaine du 11 au 15
S3		AVRIL Mardi 26 ou Mercredi 27 ou Jeudi 28 ou Mardi 2 mai	AVRIL Mercredi 3 ou Jeudi 4 ou Vendredi 5 ou Mardi 9	AVRIL Semaine du 15 au 19 (sauf Mardi 16)
S4	AVRIL Jeudi 25 et Vendredi 26	JUIN Mardi 18 ou Mercredi 19 ou Jeudi 20 Mardi 25 ou Mercredi 26	JUILLET Mercredi 3 ou Jeudi 4 Mardi 9 ou Mercredi 10 ou Jeudi 11	JUILLET Semaine du 22 au 26 Semaine du 29 au 2 août
S5		AOÛT Mardi 20 ou Mercredi 21 ou Jeudi 22	AOÛT Mardi 27 ou Mercredi 28 ou Jeudi 29	SEPTEMBRE Semaine du 9 au 13
S6		SEPTEMBRE Mardi 17 ou Mercredi 18 ou Jeudi 19	SEPTEMBRE Mercredi 25 ou Jeudi 26 ou Vendredi 27 ou OCTOBRE Mardi 1er ou Mercredi 2	OCTOBRE Semaine du 7 au 11 (Sauf Mardi 8)
S7	OCTOBRE Jeudi 24 et Vendredi 25	OCTOBRE Mercredi 30 ou Jeudi 31 NOVEMBRE Mardi 5 ou Mercredi 6 ou Jeudi 7 ou Vendredi 8	NOVEMBRE Mardi 12 ou Mercredi 13 ou Jeudi 14 ou Vendredi 15	DÉCEMBRE Semaine du 2 au 6

* toutes les dates de formation pratique «Initiale» seront définies en fonction du nombre de candidats présents à la formation théorique

** toutes les dates de formation pratique «Complémentaire» sont définies en fonction du nombre de candidats admis à passer l'examen

Contacts : Emmanuel Schnitzler - 06 80 74 70 39 ou emmanuel.schnitzler@chasseurdefrance.com

Amandine Abi-Kanaan - 03 88 79 12 77 ou amandine.ak@chasseurdefrance.com



PROGRAMME DE FORMATION 2024



PIÉGEAGE - 2 jours complets

Dates formations :

- jeudi 18 et vendredi 19 avril
- jeudi 17 et vendredi 18 octobre

Prix : 80 € - *Nbre candidats mini : 15

GARDE-CHASSE - 3 jours complets

Dates formation :

- mercredi 29 et jeudi 30 et vendredi 31 mai
- mercredi 9 et jeudi 10 et vendredi 11 octobre

Prix : 150 € - *Nbre candidats mini : 15

HYGIÈNE DE LA VENAISON - ½ journée

Dates formation :

- vendredi 24 avril (matin ou après-midi en fonction du nombre de candidats)
- vendredi 2 septembre (matin ou après-midi en fonction du nombre de candidats)

Prix : 60 € - *Nbre candidats mini : 15

SECOURISME - 1 journée

Dates formation :

à définir, selon le nombre d'inscrits

Prix : gratuit (chèque de caution de 20 €)

*Nbre candidats mini : 8 – maxi : 10

SECOURISME CANIN - 1 journée

Dates formation :

selon calendrier formateurs - sur le site de la Protection civile

Prix : prix public Protection civile (prise en charge partielle de la FDC sur présentation de la facture et de l'attestation de formation) - *Nbre candidats mini : 8 – maxi : 10

ÉQUIVALENCE DU PERMIS DE CHASSER

ALLEMAND (EPA)

Dates formations «Rabbit» et EXAMEN :

- lundi 25 mars AM +/- ou lundi 8 avril AM +/- ou vendredi 12 avril matin – EXAMEN LE 16 AVRIL
- lundi 16 AM +/- ou vendredi 27 matin +/- ou lundi 30 septembre AM – EXAMEN LE 8 OCTOBRE

Prix : 50 € par ½ journée de formation au «rabbit»
250 € pour l'examen à l'ordre de l'OFB

*Nbre candidats mini : 8 – maxi 12

ARC - 1 journée obligatoire - 1 pratique complémentaire

Dates formation obligatoire :

- dimanche 3 mars
- dimanche 24 mars
- dimanche 8 septembre

Dates formation complémentaire :

- dimanche 14 avril
- dimanche 29 septembre

Prix JFO : 30 € à l'ordre de l'ACABR - Prix JFC : Gratuit

CHEF DE TRAQUE - ½ journée

Date formation complète (théorie + pratique) :

- vendredi 6 septembre matin ou après-midi (en fonction du nombre d'inscrits – priorité matin)

Prix : 55 € - *Nbre candidats mini : 20

GESTION D'ASSOCIATION - ½ journée

Dates formation :

- vendredi 28 juin matin
- vendredi 15 novembre matin

Prix : 55 € - *Nbre candidats mini : 8 – maxi : 12

ESTIMATION DES DÉGÂTS DE GIBIER ½ journée

Date formation :

- Vendredi 9 février

Prix : 60 € - *Nbre candidats mini : 8 – maxi : 20



Contact :

Alexandra Dick - 03 88 79 83 81 ou
alexandra.dick@chasseurdefrance.com

MÉRITANTS



En 2023, 31 candidats au permis de chasser ont obtenu la note maximale de 31/31.

Nous les félicitons chaleureusement et vous en présentons quelques-uns !



Chris PLUHAR



Louis IRION



Raphaël LANG



Pierre EISELE



Kévin CHARNEAU



Georges PINI



Mathilde CALAY



Jean-Christophe MATHIS



Arnaud SCHER

LES MESSES SAINT HUBERT



Strasbourg

le 3 novembre

Comme le veut désormais la tradition, le Groupement des Officiers de Louveterie avait, avec le concours de l'ABRCGG, convié les chasseurs à se réunir autour de la messe célébrée en l'honneur de notre Saint Patron Hubert.

Évènement qui ne passe jamais inaperçu : la cathédrale fut comble. Une foule, constituée de fidèles ou non, de non chasseurs, passionnés de nature ou de traditions, ou même de simples curieux avaient rejoint les Nemrods pour ce moment solennel de communion dans la paix.

Qui n'a jamais assisté à un tel évènement ne peut imaginer le frisson qui parcourt l'assistance quand arrivent dans la nef centrale, introduits par les Suisses en grand uniforme, bicornes et hallebardes, les sonneurs, le clergé et les louvetiers et que résonne l'accueil chaud et grave des cors.

Pendant la cérémonie, ponctuée par des lectures de l'ancien et du nouveau testament, et des chants liturgiques, l'archiprêtre Didier Muntzinger, après avoir retracé la vie de Saint Hubert et rappelé le rôle de la chasse et de ceux qui la pratiquent, adressa ses prières vers tous les peuples qui dans la souffrance vivent des instants tragiques et violents, dans les guerres et la haine.

Les nombreux interludes musicaux interprétés tantôt par les cornistes de l'ABRCGG, tantôt par les sonneurs du Rallye Trompes Saint Laurent d'Holtzheim et du Rallye Trompes Moselle-Sarre de Metz permirent aussi à l'assemblée d'apprécier le large répertoire des fanfares de chasse.

Puis vint, après la messe, le moment tant attendu de la bénédiction des chiens, sur le parvis de la cathédrale, réunissant dans une dernière communion les chasseurs et autres amoureux des animaux, accompagnés de leurs fidèles et vaillants compagnons.

Obernai,

le 29 octobre

De nombreux fidèles s'étaient rassemblés pour assister à la messe célébrée ce dimanche matin à l'église Saints Pierre et Paul et dédiée à St Hubert. Les trompes de chasse des échos du Guirbaden, secondées pour l'occasion par les échos des sous-bois de Neuwiller lès Saverne ont rehaussé la messe de nombreuses fanfares de chasse. La célébration encore magnifiée par le talent de l'organiste s'est achevée sous les applaudissements.



Trimbach,

le 4 novembre

C'est dans l'église de ce joli petit village du nord de l'Alsace, que s'est déroulée la messe de la Saint Hubert. Organisée à l'initiative d'un chasseur, M. Paul Clauss, la cérémonie, célébrée par le curé de la paroisse, l'abbé Johan-Mario Begliuomini a réuni de nombreux fidèles, chasseurs



ou non. Dans son prêche, après avoir rappelé la légende de Saint Hubert, le curé a demandé que prières et pensées soient adressées à tous ceux qui vivent dans la tourmente des conflits. Des chants liturgiques entonnés par la chorale et des morceaux interprétés par les cornistes de l'ABRCGG ont rythmé avec beaucoup d'émotion cette très belle messe. Puis, après la bénédiction des chiens les participants se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour partager dans la bonne humeur tartes flambées, knacks et délicieux gâteaux.

Sarre-Union,

le 4 novembre

La messe de St Hubert a été célébrée le 4 novembre 2023 à 18h, à l'église de Sarre-Union sous le ministère de l'abbé Amédée Njiche avec le concours de la chorale et des sonneurs du Rallye Trompes Saint-Laurent en présence d'une très nombreuse assistance.

À la fin de l'office, Le président du GGC Alsace Bossue, Roland Soullié est intervenu pour rappeler que la messe de St Hubert accueille chasseurs et non chasseurs et que cette manifestation évoque un moment de partage et de fraternité.

Ensuite, Le Président de la fédération Frédéric Obry a prononcé une allocution rappelant à tous l'éthique des chasseurs.

La chorale et les sonneurs du Rallye Des Trompes de St Laurent ont été longuement applaudis à la fin de l'office.

À la sortie, l'équipe des bénévoles, a distribué brioches, bretzels, jus d'orange et vin chaud, pendant que les sonneurs ont donné une dernière aubade sur le parvis pour le plus grand plaisir des participants.

Truchtersheim,

le 10 novembre

À la veille des commémorations du 11 novembre, l'ambiance fut un peu particulière ce soir-là, l'église de Truchtersheim accueillant non seulement les chasseurs pour la célébration à Saint Hubert mais aussi porte-drapeaux et anciens combattants. Organisée par les GGC Ackerland et Kochersberg, et Plaine de la Bruche, et par l'association des arboriculteurs du Kochersberg, l'office fut ponctué de chants liturgiques et de fanfares interprétées par les cornistes de l'ABRCGG, et aussi des interventions de Frédéric Obry et d'Aliette Schaeffer.



La cérémonie s'est poursuivie, non sans avoir procédé à la bénédiction des chiens, devant le monument aux morts, en présence notamment de Mme la Préfète, de parlementaires, d'élus locaux, du Souvenir Français, des sapeurs-pompiers, des JSP, des porte-drapeaux et des poilus...Le verre de l'amitié, offert à l'Espace Terminus, a permis de terminer cette soirée bien animée.

Triembach-au-Val,

le 18 décembre

On peut désormais parler de tradition pour la 3e célébration de la messe de Saint Hubert organisée à Triembach-au-Val par le GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg. C'est toujours émouvant de faire partie des fidèles majoritairement « non-chasseurs », venus célébrer Saint Hubert dans une même ferveur. C'est touchant aussi d'être, nous chasseurs, accueillis dans une communauté où règne le respect de nos différences. Ce fut une bien belle cérémonie religieuse, animée par les chants chorals et les pièces liturgiques magistralement interprétées par les cornistes de l'ABRCGG. Si trop

peu de chiens ont été présentés à la bénédiction solennelle, nombreux furent ceux qui se sont retrouvés dans la salle communale pour terminer la soirée en toute convivialité, en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Merci aux contributeurs

Mme Dominique Ludwig et M. Roland Soullié pour leurs texte et photos.



Nous laissons le mot de la fin à Jean-Luc Ries, président du groupement des officiers de l'ovèterie :

La chasse c'est être au plus près de la nature, l'aimer, la respecter, la comprendre. C'est voir au petit matin la brume se dissiper sous le soleil d'hiver, respirer les odeurs. C'est aussi voir les empreintes des animaux, le vol des oiseaux, c'est la quête du sauvage, c'est écouter les bruits de la forêt, son silence ou la musique des chiens lors d'une menée ou « au ferme ». C'est fusionner avec les saisons : la pluie, le froid, la neige, le givre avec toujours l'envie d'être au plus près de l'animal.

La chasse est un art de vivre, une philosophie. C'est un héritage souvent familial, une passion dévorante.

Être chasseur en 2023, c'est une fierté, un combat pour la nature, c'est être un gardien qui veille sur ce patrimoine inestimable.

KOLBSHEIM : MÉTAMORPHOSES...

Dans un précédent numéro d'IC 67, nous vous présentions le projet de construction du Davy Crockett Camp. Presque deux ans plus tard, les aménagements réalisés nous permettent aujourd'hui de vous présenter l'avancement des travaux.

Anciennement «Sentier de piégeage», le terrain de Kolbsheim, (propriété du FARB) occupé par l'association des piégeurs depuis près de 40 ans, a subi une restructuration de grande ampleur.

Diversification et ouverture en sont les maîtres mots. Diversification des activités d'abord en permettant un accès aux non chasseurs à travers le sentier devenu pédagogique.

Le Davy Crockett Camp



Financé pour partie par l'écocontribution (OFB), le sentier pédagogique Davy Crockett Camp, qui ouvrira officiellement ses portes en 2024, a pour vocation d'accueillir des enfants et des adolescents (scolaires, centres aérés, etc.) pour une découverte de la biodiversité et des biotopes.

Tout au long d'un sentier aménagé, serpentant entre lisière et forêt, les jeunes et moins jeunes pourront apprécier des chalets aménagés selon des thématiques spécifiques : oiseaux, vie de la haie, arbres et feuilles, champignons, insectes, etc. L'adjonction récente d'un ponton sur pilotis de plus de 100 m avec plusieurs points d'observation, permettra de découvrir et de reconnaître la grande variété faunistique et floristique alsacienne dont deux espèces endémiques de Kolbsheim. Plusieurs ateliers ludiques ont été créés :

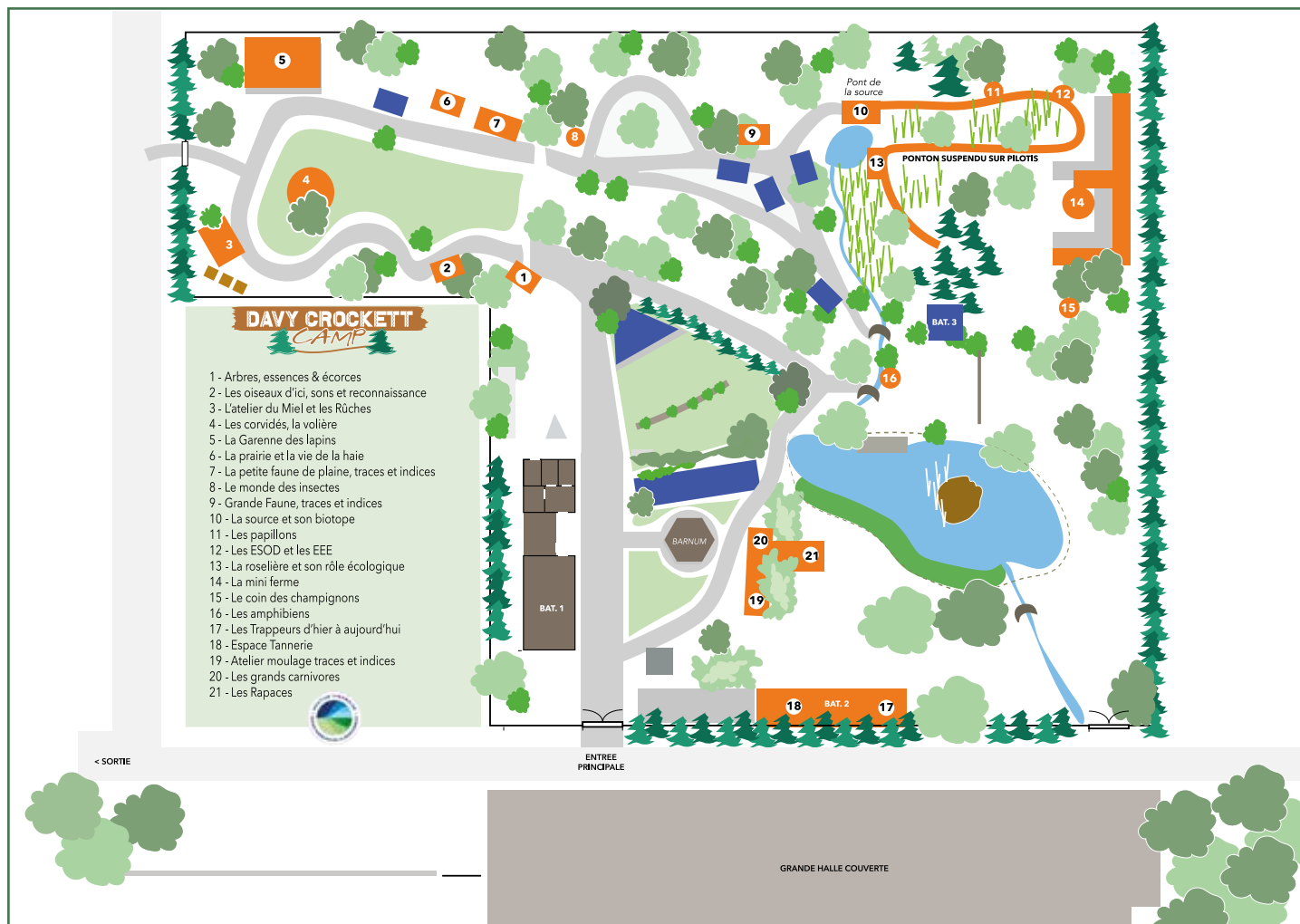
les empreintes, avec une imposante collection et un atelier de moulage, les peaux avec un atelier tannerie, les rapaces avec des aménagements permettant la présence régulière de vrais oiseaux, etc.

Nos ruches, la ruche éducative, l'hôtel à insectes, la mini-ferme, la garenne et l'étang réaménagé et peuplé de superbes carpes Koï, animent tout cet ensemble.

Ce projet qui a nécessité des milliers d'heures de bénévolat, est rendu possible grâce au soutien de la FDC 67 et de l'écocontribution (fonds abondé par les chasseurs). Il permettra d'animer des projets et des sorties scolaires. Le parcours pédagogique sera animé par un jeu de piste, un livret de jeu comportant quizz et questionnaires que les enfants emporteront, avec leur moulage d'empreinte.

Le chemin d'accès sera encore remodelé, passant de chemin chaotique à chemin communal de 8 m de large avec un second accès direct au village, permettant la circulation plus aisée des véhicules et bus scolaires. Le parking jouxtant le parc sera aménagé au printemps, matérialisé par des arbres et des haies.





Les formations

Mais le sentier ne perd pas de vue sa vocation première : la formation continue.

Siège de l'association des piégeurs et gardes chasse qui y organise des formations et des moments de convivialité à destination de ses membres, le site accueille aussi la formation des futurs piégeurs dispensée par la FDC deux fois par an.

L'association des Jeunes chasseurs, créée en 2020 y a aussi élu domicile. Elle propose aux nouveaux lauréats du permis de chasser des formations particulières comme la valorisation de la venaison avec découpe et transformation de gibier, la balistique, la biologie des animaux, etc. et encore d'autres animations et entraînements collectifs au tir, au Cyné'Tir ou au ball-trap.



Les animations

Aire de convivialité par excellence, le sentier de Kolbsheim accueille aussi des événements exceptionnels comme par exemple le salon de la chasse (anciennement salon des piégeurs) ou le marché de Noël canin, tous deux organisés par l'association des Piégeurs. Le salon 2024 envisage également d'ouvrir ses portes à un public plus large d'utilisateurs de la nature : pêcheurs, randonneurs, vététistes, canicross, cavaliers, etc. seront invités à participer à cette rencontre. L'ambition de ce salon est bien sûr de faire connaître les activités de chacun dans un esprit de partage et d'apaisement, la cohabitation avec les autres utilisateurs de la nature étant le grand défi de demain.

Notez d'ores et déjà le RDV : ce sera les 8 et 9 juin 2024





Le marché de Noël canin et le marché de Noël traditionnel

Édition 2023

4 000 visiteurs, 24 bénévoles, 75 exposants dont la moitié dédiés au chien, 50 litres de chocolat chaud, 200 litres de vin chaud, une énorme «munstiflette» maison, des knacks, des gâteaux, des gaufres, et plus encore... Kolbsheim n'en revient toujours pas d'un tel succès !

Le 3 décembre, par une journée glaciale et ensoleillée, le sentier de Noël a ouvert ses portes au grand public. Les amoureux des chiens ont pu déambuler, tranquillement et sans contraintes, dans un espace qui pour une fois leur était dédié. Au gré des stands, friandises, accessoires, jeux et jouets, artisanat... rien n'était trop beau pour nos compagnons à quatre pattes. Un vrai festival de couleurs, d'odeurs, de saveurs ! De nombreuses activités leur étaient également proposées : agility, photos, avec une vraie photographe s'il vous plaît, et parcours canin et cani-investigation.

De l'autre côté du chemin, leurs petits maîtres n'ont pas été oubliés : balades à poney, visite du Père Noël, atelier découverte avec les traces et empreintes – bravo à Léo et Nathan pour leur animation – et visite aux fauconniers...

Les plus grands ont pu découvrir de nombreux artisans venus présenter leur travail. Céramiques, décorations de Noël, couronnes de l'Avent, décorations en bois... sans oublier les stands gourmands, Bredele, vins, charcuterie, fruits de mer et bien d'autres encore !

L'on retiendra également l'organisation parfaite de la journée : Philippe Krauth s'affairant sans relâche au bon fonctionnement de toute les installations, Vanessa son épouse, maître de cérémonie pour l'occasion qui, armée de son micro a rythmé les activités de l'après-midi, et les nombreux bénévoles qui ont œuvré, tant dans la préparation de l'évènement que pour la gestion du parking tout au long de la journée, pour que la réussite soit totale.

Bravo à eux !



À retenir

Formation : «Valorisation de la venaison»

Samedi 25 mai 2024 - 8h30 - 17h

Déroulement de la journée :



- 8h30 : accueil - café
- 9h -11h : dépeçage / cours pratique avec un professionnel / Groupes de 4-5 personnes sur un animal (savoir être efficace)
- 11h-13h : découpe / atelier de préparation morceaux de gibier par un professionnel (lever les filets, préparer un gigot, une épaule, un ragout, etc.)
- 13h-14h : déjeuner sur le thème du gibier (apéritif, plat, fromage, dessert)
- 14h30-16h30 : cuisine / atelier animé par un grand chef sur le thème «cuisine d'été autour du gibier »
- Inscriptions obligatoires, places limitées
- Tarif : 65€
- contact@davy-crockett.fr
- Le gibier mis à disposition ce jour aura été chassé par nos jeunes chasseurs la semaine précédente.



La FDC 67 a acquis par voie d'adjudication le lot de chasse de Kolbsheim. Ce lot sera mis à la disposition de l'association des Jeunes chasseurs dans le cadre de la chasse-école, en complément de celui déjà existant au Herrenwald (lot de forêt). La gestion des territoires, la connaissance et la gestion des espèces, sont les objectifs premiers de ce nouveau site de formations dispensées par l'association.

De plus, l'orientation écologique signée en partenariat avec la commune présidera à garantir un accès au grand public de certaines installations de ce territoire, dans un objectif d'observation de la faune.

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

Des soldes renversantes, des prix épatants !

sur des dizaines d'articles même de grandes marques

comme :

Lunette Thermique Clip-On THUNDER PRO TQ50

HIKMICRO

2 105 €
au lieu de 3 490 €

Monoculaire de vision Thermique OWL OH35

1 590 €
au lieu de 2 090 €

OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h et le Samedi 9h-12h/14h-17h.
Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~ Mail : naturavallee@orange.fr
www.naturavallee.com

Vivez votre passion en toute tranquillité !

ASSURANCES G2D

Grebmaye
Dreyer
Dibourg

Multirisque Association de Chasse
(Association – Groupement – Titulaire de Chasse)

- ✓ Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse – dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- ✓ Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues – Rabatteurs – dégâts de gibiers – installation de chasse – menus travaux d'entretien et réparation – vente de venaison)
- ✓ Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- ✓ Protection Juridique Association
- ✓ Accidents corporels

A vos côtés dans les agences de :

67160 WISSENBURG - 11 Rue de la République - Tél. : 03.88.54.87.54
67120 MOLSHEIM - 34 Rue de la Boucherie - Tél. : 03.88.38.61.61
67310 WASSELONNE - 81 Rue du Gal de Gaulle - Tél. : 03.88.20.26.58
68920 COLMAR - 132 Route de ROUFFACH - Tel. : 03.89.41.75.83

L'Assurance Chasse Allianz
Un large choix de garanties pour une couverture complète.

Allianz

Service Chasse :
mail : grebmayer.wissembourg@allianz.fr

Immatriculé à l'ONIAS sous le n°19000645 (site : www.onias.fr)
Exerce, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09

L'ARMURERIE BUFFENOIR

ARRIVE DANS LE HAUT-RHIN

Actuellement ouvert

3b Rue de Lugano 68180 Horbourg-Wihr

ARMURERIE BUFFENOIR

www.armurerie-buffenoir.fr
+33 (0) 3 67 68 18 00

LA CHASSE,

mise en scène en quête de clics et de likes



Thaspol - stock.adobe.com

La chasse entre tradition et recherche d'une nouvelle image :

Je mets dans l'œil du viseur pour cette fin d'année, le mal que j'ai avec la chasse «produit Web 2.0» qui, à travers influenceurs, drivés par des agences de publicité, se met en permanence mondialement en avant pour alimenter les médias sociaux. Souvent le placement de produits n'est pas loin et la chasse mise en scène ne fait pas diminuer pour autant controverses et oppositions. Oui, le secteur de la chasse fait parler et alimente les réseaux comme tout autre sujet médiatique en vogue. Oui, rendre visible un secteur en croissance peut

aider à la notoriété. Oui, l'acte final de la chasse a pour vocation décrite par les opposants d'ôter la vie à un animal, qu'il soit sauvage ou d'élevage. Pour autant faut-il tomber dans le piège des temps actuels d'une société qui demande de justifier tout acte, de tout expliquer ? Faut-il sortir de la chasse tradition pour aller vers une nouvelle image de la chasse «sans fautes» ? La jeune génération élevée et rodée aux réseaux sociaux, intelligemment aidée en cela par le smartphone et le business des fabricants, avec des Go-pros et des caméras intégrées aux lunettes de visée, est dans ce sens un bon client. Clics, likes et le rêve de pouvoir vivre de l'influence poussent sans doute à produire des YouTube et des posts. Pourquoi pas, si le piège du discours convenu et souvent répété par les uns et les autres autour des mêmes thèmes qui vont du rapport à la nature, du besoin de sa protection, à la

découverte de la cuisine de la viande de gibier, ne donnait pas le sentiment d'une leçon récitée, reprise par le plus grand nombre. Vouloir montrer par l'image soigneusement travaillée et sans trop de sang que la chasse n'est pas ce que lui reprochent ses opposants, peut aussi devenir contre productif.

De la chasse ou du «tiré» :

Il fut un temps où la société fonctionnait et apprenait sans tutos et mises en scène. Pour être en droit de sortir avec une arme afin de courir bois et champs, il suffisait de remplir et signer un Cerfa, validé par la sous-préfecture. À l'âge légal de décrocher son premier permis, le «savoir écologique», l'expérience était déjà acquise pour beaucoup à travers des éducateurs appelés la famille, la

” Souvent le placement de produits n'est pas loin et la chasse mise en scène ne fait pas diminuer controverses et oppositions. ”

vie rurale, le terrain et pourquoi pas le braconnage. Ces anciennes générations incarnaient ce que Charles Stépanoff appelle «la chasse terrestre» fondée sur une relation triadique hommes-animaux-terre. Pour lui, il n'y a pas d'accès aux animaux sans passer par l'intimité avec le territoire. «Ce sont la fréquentation des lieux et le travail conduit toute l'année sur le territoire qui légitiment la chasse terrestre et la distinguent de la chasse commerciale et du safari centrés sur une rencontre ponctuelle avec un animal inconnu sur un territoire éloigné du lieu de vie». C'est cette chasse terrestre qui a développé la chasse d'instinct, celle où le chasseur cherche à entrer dans la tête de l'animal convoité ou qui le fait développer des stratégies. On est loin de la chasse d'abattage vers laquelle est conduite la chasse d'aujourd'hui à grands renforts d'articles et d'annexes dans les Cahiers des charges communaux ou domaniaux et les contrats privés de gestion. On est loin de la chasse contrainte dictée par des objectifs sylvicoles et la gestion des dégâts où l'animal devient simple matière. On est loin de la chasse apprise à travers des modules accélérés du permis, ce qui n'est pas un reproche, mais une nécessaire adaptation à la transformation de la société devenue

urbaine et de moins en moins rurale (sondage IPSOS/LPO, près de 70 % de chasseurs sont urbains). L'examen au permis de chasser n'a pas été mis en place par les politiques pour former de bons chasseurs, comme une école forme à un métier, mais pour pouvoir continuer à exister face aux risques d'accidents liés à l'usage des armes et face à la société qui veut le libre accès à la nature et la fin «angélique» de la chasse. Le permis de chasser est fait pour avant tout éviter des «comportements dangereux», pas pour former à une culture de la chasse. Or, sur un plan de la sémantique, tirer et chasser n'ont pas la même signification, même si la mort est au bout de l'un et l'autre acte. On peut-être un excellent tireur sans pour autant être dans la maîtrise de l'art de la chasse.

Envoyer plus ou moins loin un projectile au moyen d'une arme, fusil, carabine, arc, arbalète, fronde, c'est tirer, c'est de l'adresse. Poursuivre individuellement ou collectivement avec succès ou pas, un animal ou un oiseau au moyen d'une arme, d'un rapace, d'un cheval, d'un chien, c'est chasser, c'est une culture. On pourrait ajouter, déterrer, mettre un piège, poser un collet, braconner, (non pas au thermique, lol)... mais à l'ancienne, c'est aussi chasser.

En mai 2013, en prévision des adjudications de 2015-2024, j'avais publié un article à ce sujet, intitulé «de la chasse ou du tiré, un choix pour le futur», <https://www.veillecynétique67.com> Le défi à gagner est inchangé, rester dans la cynégétique, l'art de chasser pour sortir des têtes du grand public l'image réduite de la chasse, «juste une traque d'animaux dans le but de les capturer ou de les abattre, les manger ou les détruire»

«On aime mieux la chasse que la prise», disait Blaise Pascal, presque une «punch line» ou un slogan du passé pour l'avenir !

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Léon Rapinat



Dossiers d'adjudications

Quand sortira ce dernier numéro de l'année, une partie des chasseurs bas-rhinois sera «servie» en territoire(s) de chasse, d'autres seront encore dans l'attente de couronner de succès ou pas, le dépôt requis de leurs dossiers pour les adjudications dorénavant ouvertes.

Le premier gagnant est déjà connu, ce sont les Dernières Nouvelles d'Alsace qui d'octobre à décembre ont enregistré en continu des dépôts d'annonces des mairies en quête de repreneurs.

À la lecture des annonces parues, juste deux observations, de nombreuses adjudications vont se faire sans dépôt de droit de priorité de l'ancien locataire et le premier critère recherché par les Maires sont «les actions menées contre les dégâts de gibiers».

Deux indicateurs pour faire réfléchir chaque candidat et lui faire poser les bonnes questions, même lorsque le prix est alléchant. Comme pour le Black Friday, toutes les bonnes affaires ne sont pas bonnes à prendre.

Léon Rapinat





DE BELLES ET DANGEREUSES CHASSES dans le Bas-Rhin en 1924

Voici un siècle, la campagne bas-rhinoise était abondamment peuplée de gibier et de gibier de... potence.

De belles battues

La presse régionale se fait régulièrement l'écho des résultats de belles battues où figurent beaucoup de petit gibier. Ainsi, en janvier 1924, le tableau réalisé par les amis de M. Amann dans la forêt de Harthouse, au sud de Haguenau, comprend cinquante-six lièvres et deux sangliers. Plus au nord, à Oberseebach près de Wissembourg, les habitants sont étonnés par l'affluence des canards sauvages au cours de mois de janvier. Poussés par le froid, les volatiles s'approchent des maisons d'habitation pour trouver un peu de nourriture. On estime leur nombre à deux ou trois centaines. Ils ont pris l'habitude de se poser près de la ligne de chemin de

fer Wissembourg-Strasbourg où les chasseurs se rendent avec enthousiasme et rivalisent d'adresse. Un chasseur parvient ainsi à en tuer trois d'un seul coup de fusil. A la fin de l'année, le Ried près de Marckolsheim reste fidèle à sa réputation de territoire fort giboyeux. En décembre, vingt chasseurs assistés par une quinzaine de rabatteurs ont réussi à abattre trente-huit lapins de garenne, quarante-cinq lièvres, une bécasse mais aussi un écureuil !

En revanche, un garde-chasse de Schaeffersheim, près d'Erstein fait une rencontre insolite en janvier 1924. Au cours de sa tournée dans le lot de chasse de l'adjudicataire, M. Keller de Strasbourg, il remarque deux bêtes couchées au sol qui dévorent une proie. Croyant

se trouver en présence de renards, le garde-chasse fait feu et blesse l'une des deux bêtes. Celle-ci prend la fuite, se jette dans la rivière toute proche. Au moment où l'animal en ressort, le garde épaulé et l'abat. A sa grande surprise, il constate que le renard est en fait un loup. En ce début du XXe siècle, l'espèce a presque totalement disparu de la région. Quelques spécimens sont encore exceptionnellement surpris dans les Vosges ou dans le Sundgau. Le Nouvelliste d'Alsace qui rapporte cette anecdote, ne manque pas de s'interroger : « On se demande comment ces bêtes ont pu arriver dans le pays sans être aperçues plus tôt ».

Trop de sangliers

Il y a un siècle le monde agricole se plaint déjà des ravages des sangliers dans les cultures. Aussi, les prélèvements des chasseurs sont-ils souvent évoqués dans la presse. Le 10 janvier 1924, on apprend ainsi que Joseph Bleger, chasseur à Scherwiller, a abattu depuis le jour du Nouvel An neuf sangliers dont l'un pesait plus de 100 kg. A la même période, les chasseurs s'activent dans les Vosges du Nord. A Sparsbach, la chasse devient de plus en plus facile car, poussés par le froid et la faim, les bêtes noires s'approchent des villages, et grâce à la neige, leurs traces peuvent être facilement suivies. Du côté de Niederbronn, M. de Dietrich organise de fréquentes battues. Depuis le début de l'année, vingt sangliers ont déjà été tués. Et le journal de conclure : « il est permis d'espérer que l'été prochain, on n'aura plus autant de dégâts à déplorer du fait de ces bêtes malfaisantes ».

Fin janvier 1924, des belles chasses se déroulent dans la plaine. A Schoenau, des gardes-chasse prélèvent dans les îles du Rhin trois énormes sangliers qui, depuis quelque temps, ravageaient les champs de la commune. A l'issue d'une battue, à Bolsenheim près Erstein, sept sangliers figurent au tableau dans le lot de chasse de M. Rothmer, maire de la commune. En février 1924, un fâcheux incident se produit à Blienschwiller. M. Kolbath et son gendre Louis Schneider taillent leurs vignes lorsqu'ils sont attaqués par un énorme sanglier qui avait été blessé quelques jours auparavant lors d'une

battue. Les deux hommes très courageux saisissent leurs haches et parviennent à abattre la bête furieuse. Le propriétaire de la chasse, M. Blumstein, de Dambach-la-Ville, décide de leur faire cadeau de la dépouille.

Des chasses aux braconniers mouvementées

L'époque est également marquée par une intense activité de braconnage. Trouvant un collet tendu dans la forêt communale de Saint-Jean-Saverne, le garde forestier s'embusque non loin, à l'affût du braconnier. Celui-ci apparaît bientôt en la personne d'un bûcheron qui est alors confondu. Une plainte est déposée contre lui pour délit de chasse. Cependant l'interpellation est souvent plus délicate. A Mittelhausen dans le Kochersberg, le garde-chasse Duchmann avait remarqué que des braconniers sévissaient souvent dans son lot de chasse. Il se met donc aux aguets avec son ami Neumann. A peine sont-ils installés qu'un des braconniers s'approche de leur cachette. Neumann l'interpelle mais le braconnier surpris, se retourne et fait feu. Neumann est légèrement blessé. M. Duchmann accourt pour secourir son ami, mais le braconnier le tient en respect avec son arme puis prend la fuite à travers champs. Les deux hommes ont reconnu leur agresseur et déposent donc plainte



auprès de la gendarmerie.

Malheureusement, des altercations plus tragiques se produisent parfois. Le garde-chasse Philippe Deubel effectue sa ronde, en fin de journée au début du mois de septembre sur le ban de Betschdorf. Il surprend en flagrant délit trois braconniers qui, l'ayant aperçu, s'enfuient. L'un des fuyards se retourne et tire un coup de feu en direction du garde. Atteint aux jambes et l'abdomen, celui-ci s'effondre. Reprenant connaissance, il se traîne jusqu'à la maison forestière voisine où les premiers soins lui sont prodigués. Le lendemain, une ambulance vient le chercher pour le transporter à l'hôpital de Haguenau. Le garde-chasse a pu identifier les trois braconniers et l'on croit savoir que leur arrestation sera imminente.

Ainsi, le rôle de garde-chasse était-il périlleux dans la campagne alsacienne au début du XXe siècle.

Philippe Jéhin



L'Homme et la faune sauvage dans le Rhin supérieur.

La biodiversité animale a évolué au cours des siècles : disparition, surgissement ou introduction d'espèces. Encore faut-il pouvoir le démontrer à l'aide d'indices historiques fiables. Contrairement au naturaliste qui découvre les espèces animales par une patiente observation sur le terrain, l'historien reste dépendant des documents historiques pour tenter d'en définir les variétés et effectifs.

Une telle étude exige la réunion critique de témoignages anciens, notamment par le biais des activités cynégétiques. Cette histoire de la faune sauvage se situe entre « nature » et « culture », pendant quatre siècles, de la Renaissance à la Révolution, dans un espace riche et mouvant, le Rhin supérieur, comprenant la Lorraine, l'Alsace, le Jura suisse et le Pays de Bade, à la confluence des espaces de culture française et germanique aux traditions et aux législations diverses.

Docteur et agrégé en histoire titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches, membre associé au Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT) de l'université de Haute-Alsace et professeur d'histoire à Colmar, Philippe JÉHIN est spécialiste d'histoire de l'environnement. Il signe des chroniques dans la presse cynégétique, il est l'auteur d'une centaine d'articles et d'une dizaine d'ouvrages historiques.

Commander sur : www.purhinganube.eu
ou par mail : purhinganube@gmail.com

Prix : 30€

NATURE PROPRE

Opération «J'aime La Nature Propre» les 15, 16 et 17 mars 2024

J'aime la Nature Propre (JLNP) est une opération participative et citoyenne de nettoyage de la nature portée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution.

Cette initiative se déroule le temps d'un week-end en mobilisant les citoyens soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver la nature. Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, J'aime La Nature Propre a également vocation à favoriser les échanges entre les différents usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.

Ouverte à toute personne privée ou publique souhaitant participer à un ramassage local.

S'inscrire c'est bénéficier :

- du matériel de ramassage (gants, sacs-poubelle) dans la limite des stocks disponibles. Dans un souci de développement durable, nous invitons l'ensemble des participants à venir avec leur équipement personnel (gilet jaune de la voiture, paires de gants de jardinage).
- de l'enlèvement des déchets après le ramassage (sous réserve de la participation de votre communauté de communes),
- des supports de communication (affiches personnalisables, flyers)
- des actions de communication de la Région : site internet dédié, réseaux sociaux, presse régionale, reportages vidéos et photographiques, ...

Intéressé(e) pour animer un point de collecte ou plus simplement pour proposer votre aide sur un secteur ?

Contact :

FDC 67 au 03 88 79 12 77 ou par mail fdc67@chasseurdefrance.com

L'opération en chiffres :

En 2023, près de 90 000 participants répartis sur 41 départements ont récolté 9 867 m3 de déchets, soit 98 semi-remorques.



#JLNP

J' LA NATURE PROPRE

Faites la chasse aux déchets !

15, 16, 17 MARS 2024

Retrouvez les départements participants sur : jaimelanaturepropre.fr

Partenaire

Fédération Nationale des Chasseurs



EXPOSITION DES TROPHÉES de cerfs et de dains

Édition 2024

Wangenbourg-Engenthal

Salle des fêtes

Samedi 2 et dimanche 3 mars 2024



BREVET GRAND GIBIER *Session 2024*

L'ASSOCIATION BAS-RHINOISE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER
Organise une soirée d'information / présentation du Brevet Grand Gibier

Le mercredi 7 février 2024 à 19h

Salle de réunion du Cyné'Tir à la FDC 67

Sur place : inscriptions et acquisition du matériel pédagogique

Siège social : 1 boulevard de la Libération 67500 HAGUENAU

<http://www.abrcgg.fr>

Trichines

- Un nouveau frigo a été installé et est opérationnel à Singrist – 15 rue du Général Leclerc
- Analyses : pour des raisons techniques, nous ne travaillons plus avec le laboratoire Eurofins. Les kits sont déposés au laboratoire vétérinaire de Strasbourg qui vous enverra les résultats par mail.
- Il est primordial de compléter le plus lisiblement possible la demande d'analyse et de vous conformer aux instructions fournies avec le kit. Sans cela, vous risquez de ne pas recevoir ou avoir accès aux résultats...

Le Sanglier... une conférence à voir et écouter...

Organisée en présentiel et en distanciel par la Fondation François Sommer, la 4ème rencontre Homme-Nature a réuni chercheurs et spécialistes autour d'une question centrale : comment les scientifiques peuvent-ils aider les gestionnaires des territoires ruraux et des espaces naturels ?

Vous pouvez réécouter cette conférence qui portait sur un débat d'actualité. Cet animal divise et nous interroge quant à notre rapport à la nature, à la campagne comme en ville.

<https://fondationfrancoissommer.org/le-sanglier-bete-noire-de-nos-campagnes/>

Battues

Pensez à toujours avoir sur vous le carnet vert de la FDC. Vous y trouverez des informations indispensables comme la liste des conducteurs de chien de rouge de l'UDUCR (pages 23 à 27)



Appel à photos !

Vous avez une belle photo de l'ambiance conviviale et festive de vos sorties ?

Votre FDC met la convivialité à l'honneur...

Confiez-la nous pour publication (à condition d'avoir les droits, en commentaire), elle sera mise à l'honneur dans Infos'Chasse 67 !





Salon de la Chasse
et de la Faune Sauvage

Du **22** au **25**
mars 2024

Parc des Expositions
L'Île l'Aumône - 78200 Mantes-la-Jolie

La passion absolue
de l'art de vivre cynégétique

S'équiper | Partager | Voyager | Rencontrer

www.salondelachasse.com 01 34 78 98 45  












À PARAÎTRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO D'IC67



**Exposition
des trophées**



**Aménagements
petit gibier**



**Vie des
associations**





Procès-Verbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67)

du 4 septembre 2023 à 19h00 à Geudertheim

Membres du Bureau présents :

Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier-Adjoint)

Administrateurs présents :

Patrick Caussade, Christian Heckel, Bruno Keiff, Roland Schoeffler, Éric Trendel, Roland Vetter,

Absents excusés :

Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry), Christophe Schmitt (pouvoir à Christian Muller) et Bernard Schnitzler (pouvoir à Marc Schirer)

Invité :

Alexandre Derrez (Directeur)

1. Approbation du PV du CA du 3 juillet 2023

Le procès-verbal du CA du 3 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Réunion du 6 septembre 2023 avec les maires

Un certain nombre de communes envisagent d'interdire la chasse de certaines espèces et de prévoir dans leur bail un ou plusieurs jours de non chasse.

La liste des espèces chassables est de la compétence de l'État et non des maires qui n'ont pas compétence pour limiter celle-ci.

La FDC 67 attaquera en justice toutes les décisions des maires qui limiteront les espèces chassables.

En revanche, se pose la question des lots qui accepteront une interdiction de

l'agrainage et de la répercussion qu'elle aura sur les dégâts de sangliers, non seulement sur le lot en question, mais également sur les lots voisins.

Un Flash'Infos sera adressé à l'ensemble des locataires et des maires pour attirer leur attention sur ces différents points.

3. Observatoire du Donon Prise en charge de l'indice nocturne d'abondance

L'ONF (M. Ficht) demande une participation de la FDC 67 aux coûts générés par l'organisation de l'indice nocturne d'abondance.

À l'unanimité, le conseil s'oppose à cette demande et fait observer que les chasseurs ont jusqu'à présent suffisamment participé aux frais de l'observatoire du Donon (fourniture des véhicules lors des comptages, participation des techniciens FDC 67, etc.).

4 Date et lieu de l'exposition des trophées

Les vacances scolaires ont lieu du 24 février au 11 mars 2024.

Le conseil propose de fixer l'inauguration de l'exposition des trophées au vendredi 1er mars 2024.

L'endroit sera précisé ultérieurement.

5. Date de l'Assemblée Générale

Elle aura lieu le 13 avril 2024.

6. Planning du salon de KOLBSHEIM

Il aura lieu les 08 et 09 juin 2024. La FDC 67 contactera la Fédération des Pêcheurs pour mettre au point sa participation à cet événement.

7. Subventions

- **GGC Grand Ried de Beaumont** : Le conseil observe qu'aucune facture n'est libellée au nom du GGC et demande que lui soit communiqué le procès-verbal de la dernière

Assemblée Générale, ainsi que la liste des membres du bureau.

- **Club Retriever de France** : Le conseil décide d'allouer une subvention de 300 € à l'occasion du field trial qu'organise le club.
- **Société de Tir d'Eschau** : Le conseil décide d'allouer une séance de CynéTir à titre de lot de tombola, comme demandé par la Société de Tir.
- **L'Association des Jeunes Chasseurs demande une subvention** pour l'achat de matériels de vision nocturne, étant rappelé que l'association est de plus en plus sollicitée pour réaliser des tirs de nuit : Le conseil décide d'allouer une subvention de 1 500 € pour l'achat de trois appareils de type PARD.
- **L'Association des Piégeurs demande une subvention** pour l'achat d'appareils photo permettant de surveiller les pièges : Le conseil décide de participer à l'achat des matériels nécessaires à hauteur de 35 € par appareil, mais demande un retour afin de connaître les rapports de piégeage.

8. Divers

Le conseil décide d'installer un simulateur de tir dans les locaux du CynéTir.

Une recherche sera faite auprès des différents fournisseurs avant le choix du matériel qui sera fait ultérieurement.

L'ONF (M. Jacquemin) demande à la FDC 67 une attribution de bracelets de chamois indifférenciés à la suite de la photographie d'un chamois dans les Vosges du Nord.

Le conseil s'oppose à cette demande, qui n'est pas justifiée.

Il rappelle également que les bracelets de daims échappés d'enclos, demandés antérieurement par l'ONF, restent impayés à ce jour.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

*Le Président, Frédéric OBRY
Le Secrétaire, Marc Schirer*

Procès-Verbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67)

du 2 octobre 2023 à 19h00 à Geudertheim

Membres du Bureau présents :

Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier-Adjoint),

Administrateurs présents :

Patrick Caussade, Bruno Keiff, Michel Pax, Bernard Schnitzler, Roland Schoeffler, Éric Trendel, Roland Vetter

Absents excusés :

Christian Heckel (pouvoir à Frédéric Obry), Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer) et Christophe Schmitt (pouvoir à Christian Muller)

Invité :

Alexandre Derrez (Directeur)



1. Approbation du PV du CA du 5 juin 2023

Le procès-verbal du CA du 4 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Tir du gibier au plomb

La FDC 67 se déclare défavorable au tir des ongulés à la chevrotine, contrairement à certains départements qui en ont fait la demande.

3. Formation d'estimateurs pour les dégâts de gibier autres que le sanglier

Il existe peu d'experts capables d'estimer les dégâts autres que ceux causés par les sangliers. En cas de réclamation, chaque locataire devrait pouvoir bénéficier d'un conseil technique qui l'assisterait lors des opérations d'estimation ou d'expertise. Pour les dégâts sylvicoles, la FDC 67 consultera des experts forestiers issus de la forêt privée qui seraient prêts à assister les locataires.

4. Location des chasses communales – 4C et fonctionnement des 4C

Les premières 4C font apparaître un nombre important de gré à gré mais également des dossiers parfois incomplets.

5. Assurances FDC 67

Une remise à plat de nos contrats d'assurance a été faite, ce qui a permis de diminuer sensiblement leur coût. Les polices automobiles seront encore mises en concurrence afin de réduire les frais.

6. Planning CA pour 2024

Exposition des trophées à Wangenbourg : inauguration le vendredi 1er mars 2024.

Assemblée Générale à Vendenheim : le samedi 13 avril 2024.

7. Divers

- La FNC voudrait promouvoir les prélèvements sur Chassadapt, ce qui permettrait de centraliser la totalité des prélèvements et éviterait toutes les déclarations papier en fin de saison.
- Une subvention de 1 500 € est accordée au GGC Ried Sud qui souhaite faire l'acquisition d'un drone.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Le Président, Frédéric OBRY
Le Secrétaire, Marc Schirer



Procès-Verbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67)

du 6 novembre 2023 à 19h00 à Geudertheim

Membres du Bureau présents :

Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier-Adjoint)

Administrateurs présents :

Patrick Caussade, Bernard Schnitzler, Roland Vetter

Absents excusés :

Marc Schirer (pouvoir à Aliette Schaeffer), Christian Heckel (pouvoir à Frédéric Obry), Bruno Keiff, Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Michel Pax (pouvoir à Bernard Schnitzler), Christophe Schmitt (pouvoir à Christian Muller), Roland Schoeffler (pouvoir à Patrick Caussade) et Éric Trendel (pouvoir à Roland Vetter)

Invité :

Thierry Foessel (Expert-comptable), Guy Troffer-Charlier (Commissaire aux comptes) et Alexandre Derrez (Directeur)

1. Arrêté du bilan clos au 30.06.2023

présenté par notre Expert-comptable, M. Thierry Foessel et notre Commissaire aux comptes, M. Guy Troffer-Charlier

M. Foessel expose les points marquants du bilan clos au 30.06.2023 dont un exemplaire est distribué à chacun des membres présents et répond à l'ensemble des questions qui lui sont posées.

M. Troffer-Charlier détaille de son côté le contenu de la mission du commissaire aux comptes et confirme que les contrôles opérés n'ont révélé aucune anomalie,

respectent les règles comptables et les fonds disponibles permettent la continuité de l'association. Les comptes seront donc validés sans restriction lors de l'AG.

2. Approbation du PV du CA du 2 octobre 2023

Le procès-verbal du CA du 2 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité après correction du lieu pour l'AG qui se tiendra à Vendenheim et non pas à Geudertheim.

3. Devis rénovation + agrandissement de la Maison de la Chasse

En l'absence de M. Éric Trendel en charge de ce dossier, ce point est reporté ultérieurement.

4. Installation du stand de tir virtuel

M. Samuel Balzer confirme la prise d'un RDV avec le commercial du simulateur de tir ST-2.

5. Système de vidéosurveillance Maison de la Chasse, Cyné'Tir et Tunnel de Tir

Un audit sur la vidéosurveillance est engagé et fera l'objet d'un chiffrage pour la remise à niveau du système.

Le CA délègue au Président cet audit.

6. Projet de convention tripartite DDT – FDIDS et FDC 67

Le Président présente au CA les tenants et aboutissants de la convention tripartite signée pour la mise en place d'un logiciel commun entre les trois

structures comme demandé par l'Etat avec l'octroi de son aide financière pour réduire les dégâts agricoles de grand gibier.

7. Planning des Conseils d'Administration de 2024

Pour le premier semestre 2024, les dates retenues pour les CA sont :

Le lundi 8 janvier 2024, le lundi 5 février 2024, le lundi 4 mars 2024, le mardi 2 avril 2024, le lundi 13 mai 2024 et le lundi 3 juin 2024.

8. Subventions :

CFEML – Lionel REISSER, délégué régional du Club Epagneul Munster Land

Une subvention de 300 € est accordée à l'association Club Epagneul Munster Land qui organise plusieurs compétitions.

GGC Alsace Bossue

Une subvention de 1 500 € est accordée au GGC Alsace Bossue pour la fourniture de miradors de battue.

GGC Ried Nord

Une subvention de 1 500 € est accordée au GGC Ried Nord pour la fourniture de miradors de battue.

9. Divers

La demande d'un référent pour l'organisation du Salon chasse et nature à Kolbsheim est transférée vers la commission communication.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

*Le Président, Frédéric OBRY
Le Secrétaire, Marc Schirer*



L'AGENDA DU CHASSEUR



Fermeture de la FDC 67 entre Noël et Nouvel an :

- Les bureaux de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin seront fermés à partir du vendredi 22 décembre 2023 à 16h avec une réouverture au public le mardi 2 janvier 2024 à 10h. Pensez à prendre quelques précautions (kits trichine) et vérifications (validations de permis) pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Frimas d'hiver :

- En cas de verglas ou de neige abondante et persistante, l'accès à l'Espace Chasse et Nature pourrait être difficile. Merci de vérifier par téléphone l'ouverture de la FDC 67 au 03 88 79 12 77

Validation Permis 2023/2024 :

- Si vous chassez durant cette période, pensez dès à présent :
 - à valider votre permis de chasser si nécessaire,
 - à valider un permis temporaire si vous êtes invité ailleurs

Trichine :

- Le ramassage des kits trichine se fera le mercredi 27 décembre 2023 et à partir du mardi 2 janvier 2024, comme d'habitude et dans les mêmes conditions.

Rappel : Prière de bien vouloir remplir correctement les fiches et regrouper tous les prélèvements d'une même battue dans un grand sachet. Assurez-vous que votre stock de kits trichine soit suffisant jusqu'à notre retour le 2 janvier 2024.

SIA : pensez à créer votre compte avant le 31 décembre 2023 dernier délai.

Tableaux de chasse :

- Télédéclaration à partir du 1er mars 2024 sur le site de la FDC, retour pour le 31 mars 2024 dernier délai. Faute de quoi les bracelets «chevreuil» ou «cerf» ne pourront être délivrés.

Distribution des bracelets «chevreuil» :

- Semaine du 9 mai 2024.
- Pour ceux qui ont demandé un Carnet de Prélèvement Bécasse en version papier, pensez à le retourner à la FDC dès la fermeture de l'espèce, même si aucun prélèvement n'a été effectué.
- Création d'un compte Protect Hunt. Demandez vos accès à Amandine Abi-Kenaan amandine.ak@chasseurdefrance.com

Sur le terrain...

- **Convention agrainage :** pensez à la mettre en place pour le nouveau bail, disponible sur notre site fdc67.fr, annexe 11 dans la rubrique SDGC.
- **Aménagements :** c'est le moment de contacter les agriculteurs pour vos contrats spécifiques (JEFS, cultures à gibier, céréales sur pied...). N'oubliez pas d'envoyer vos contrats et factures à la FDC 67.
- **Déclaration tir de nuit sanglier** avec ou sans lampe selon les dispositions de l'arrêté préfectoral Tir de nuit.
- **Demande de destruction des ESOD** selon espèces et modalités (voir le tableau récapitulatif sur le site www.fdc67.fr Réglementation).
- **Comptes rendus des prélèvements sangliers** à renvoyer à la DDT.
- **Comptes rendus des tirs de nuit** pour le 15 avril à renvoyer à la DDT.

- **Comptes rendus des tableaux de chasse** à la FDC.

- **Préparation des demandes de plan de chasse Chevreuil**

- **Préparation des territoires**, réparation et/ou entretien des miradors.

- **Régulation des ESOD**

Formations :

- **Voir les calendriers en pages 7 et 8**
- **Contact pour toutes les formations, sauf permis de chasser :**
Alexandra Dick au 03 88 79 83 81
alexandra.dick@chasseurdefrance.com
- **Pour le permis de chasser :**
Emmanuel Schnitzler au 06 80 74 70 39
emmanuel.schnitzler@chasseurdefrance.com

Évènements...

- **Exposition des trophées :**
2 et 3 mars 2024 à la salle polyvalente de Wangenbourg-Engenthal
- **Assemblée générale :**
le 13 avril 2024 à VENDENHEIM.
L'ensemble des documents sera mis en ligne sur le site de la FDC 67
- **Salon de la coutellerie Euro Knife Show :**
3 et 4 février 2024 à Strasbourg, Hôtel Hilton - euroknifeshow.com
- **Salon de la chasse et de la faune sauvage :**
Mantes-La-Jolie du 22 au 25 mars 2024 (voir p. 23). Des invitations seront disponibles à la FDC, jusqu'à épuisement.
- **Salon Chasse et nature à Kolbsheim :**
les 8 et 9 juin 2024
- **Game Fair à Lamotte-Beuvron :**
du 16 au 18 juin 2024.
Des invitations seront disponibles à la FDC, jusqu'à épuisement.



Persillé de chevreuil, et foie gras de canard

Soubise d'oignons rouges
et jeunes légumes croquants

Recette de Antoine Westermann
Le Buerehiesel
à Strasbourg (67)

POUR 14 PERS - PRÉPARATION : 2H30
CUISSON : 2H30 MN

DIFFICULTÉ : ★★★★★



INGRÉDIENTS

BASE :

- 600g dos de chevreuil
- 1 kg foie gras de canard
- 700g épaule de chevreuil
- 500g vin rouge
- 500g fond de gibier
- 500g persil plat
- 300g consommé de chevreuil
- 3 à 4 feuilles de gélatine

MARMELADE D'OIGNON ROUGE :

- 11 kg oignon rouge
- 0.1 kg sucre cristallisé
- 0.2 l vinaigre de vin
- Sel et poivre du moulin

LEGUMES CROQUANTS :

- 1 asperge verte
- 1 mini carotte jaune
- 1 mini carotte orange
- 1 mini carotte noire
- 1 mini fenouil
- 1 mini betterave
- Huile d'olive, jus de citron,
- Sel, poivre du moulin

RÉALISATION

Dénervier le foie gras, l'assaisonner (16gr de sel épicé/kg) et le cuire dans un cadre de 20*20 cm et de 2 cm de hauteur, le filmer et le conserver au frais.

Démouler le foie gras lorsqu'il est bien ferme.

Émincer les oignons rouges et les faire compoter avec tous les ingrédients

Mariner les épaules de chevreuil au vin rouge puis les braiser en ajoutant le fond de gibier jusqu'à pouvoir l'effiloche. Réduire le fond de braisage.

Vérifier que le chevreuil effiloché ne contienne plus de calogène ni de veine. Incorporer le fond de braisage et rectifier l'assaisonnement. Mouler dans le même cadre que celui du foie gras. Réserver au frais.

Laver, sécher le persil avant de le hacher. Porter à ébullition le consommé de chevreuil, ajouter les feuilles de gélatine préalablement trempées dans de l'eau froide et rectifier l'assaisonnement. Détailler des bandes de 2 cm dans le chevreuil effiloché et le foie gras.

Saisir le dos de chevreuil à feu vif, tout en conservant une cuisson à bleu.

MONTAGE

Chemiser une terrine avec du papier film. Tremper chaque bande dans la gelée bien « huileuse », puis dans le persil avant de commencer le montage. Décaler les bandes à chaque étage en conservant une alternance entre elles.

DRESSAGE : couper une tranche de terrine avec un couteau bien affûté et assaisonner la noisette de fleur de sel.

Étaler une bande de marmelade d'oignon rouge et disposer sur celle-ci les légumes croquants taillés très finement à la mandoline et assaisonnés d'huile d'olive, fleur de sel, jus de citron et poivre du moulin.

Rouge Clément 2020

Goûts : Vin rouge intense aux arômes de petites cerises noires et aux tanins bien présents, tout en velours. Très belle concentration

Spécificité : Issu des parcelles du grand cru Steinklotz, 50% de passage en barriques qui lui apporte de discrets arômes boisés

Accord mets-vin : Gibier, agneau, canard, pièce de bœuf, fromages
Élevage : 12 mois en fût puis 2 ans minimum en bouteille
Garde : 10 à 15 ans



optim
home



Michel VITAL

Votre conseiller en immobilier

Habitation ancien, neuf, viager, commerces et entreprises

www.vital.optimhome.com • 06 35 79 18 18

Je vous accompagne dans tous vos projets immobiliers



Vous êtes chasseur ?

**CRÉEZ VOTRE
COMPTE SIA**

Initialement fixée au 30 juin 2023, la date limite pour créer un compte dans le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est reportée au **31 DÉCEMBRE 2023** pour les détenteurs du permis de chasser.



Au-delà du 31 décembre 2023, il sera trop tard pour conserver vos droits à détenir vos armes !



Depuis le 8 février 2022, tous les détenteurs d'armes titulaires d'un permis de chasser sont dans l'obligation de créer un compte dans le SIA pour détenir, acheter ou vendre une arme.

Créez dès à présent votre compte sur :
<https://sia.interieur.gouv.fr>

**Votre concessionnaire QUAD
POLARIS®**
vous présente ses
quads spécialement adaptés
pour la chasse

JOST
Rte Ecospace
MOLSHEIM
03 88 38 32 99
www.jost-sa.com

**En matière de chasse,
comme en communication
un bon partenaire
ça compte !**

Stéphane Bourhis
Conseil en Communication,
Réseaux Sociaux, Influence

REDACT
L'ESPRIT ET LA LETTRE

www.red-act.com
Tél 06 11 32 29 07

**PARMENTIER
IMPRIMEURS**

**concepteurs de
votre communication**

1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
info@parmentier-imprimeurs.com
www.parmentier-imprimeurs.com
03 88 96 31 69

**Le conseil
et l'expertise en :**

- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + PACKAGING
- + ROUTAGE ET LOGISTIQUE
- + CO-PACKING ET SERVICES

**100%
ECO-RESPONSABLE**

CONSEIL & OPTIMISATION
IMPRESSION OFFSET & NUMÉRIQUE
LOGISTIQUE SUR MESURE
STUDIO CRÉATION GRAPHIQUE

GARAGE ANDRÉ
L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

CITROËN

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule

34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr

PNEUS METZGER
point S
Dés de stress, il y a point S

VENTE & MONTAGE

- PNEUS METZGER

121 rue du Général Leclerc - 67540 OSTWALD
Tél. : 03 88 30 22 72 - Fax : 03 88 30 22 55
www.pneus-metzger.fr - infos@pneusmetzger.fr

TOURISME • POIDS-LOURDS • AGRICOLE • GÉNIE-CIVIL • MANUTENTION •

MICHELIN
CENTRE QUALITÉ
SERVIR 100 ANS



Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs

Depuis le 1er août 2018 :

a) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

b) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA.

Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

ARMES/OPTIQUES

- Vends fusil état neuf, calibre 12, chamberé 76, semi-automatique Verney-Carron. Prix : 400 €. Tél. 06 08 31 29 96
- Vends carabine Steyr Mannlicher Pro calibre 30-06 avec lunette Kahles Hélios 1-5x24i. Pour plus de précisions, l'annonce est consultable sur NaturaBuy. Prix : 1 500 €. Tél. 06 07 03 08 19
- Vends canon Blaser R8 standard.30-06 Sprg - fileté 15x100, filetage réalisé par un armurier, facture à l'appui. Très bon état, très bien entretenu, une légère trace à l'ancien emplacement de la hausse. Prix : 1 000 €. Tél. 06 22 87 10 29
- Vends carabine à verrou Sako S20 cal 308win. Canon 62cm fileté et flûté, traitement Cerakote. Trou de pouce et busc réglable. Etat neuf 1500€. Tél : 06.14.87.30.35
- Vends Carabine Mauser 66S cal 7x64 avec lunette Swarovski Habicht 3x12x50 point lumineux 2000€, Carabine Sauer 90 calibre 300 Weatherby avec lunette Zeiss Diatal 6x42 1500€, Très rare Carabine Dumoulin Mauser 98 calibre 7x64 fut long avec lunette Swarovski Display1.5X 6X42 2500€ Tél : 06 08 57 55 26



220 caractères maximum (espaces compris).
Délai de dépôt : le 10 du mois précédant la parution par courrier ou par mail :
valerie.villard@chasseurdefrance.com

CHASSE

- Chasseur expérimenté, sérieux cherche chasse petit gibier secteur Obernai, Molsheim, Sélestat... Tél. 06 12 56 64 82
- Recherchons 2 parts de chasse grand gibier (cerf, sanglier et chevreuil) à proximité de Sélestat. Tél. 06 80 13 54 14
- A.S chasse 360 ha forêts cherche partenaire, début vallée de la bruche (sangliers, chevreuils, cervidés) chasse pirsch et affut nombreux miradors, chasseurs chasseresses, tir à l'arc accepté. Faire offre par mail : edualcreffuatsvictor@gmail.com
- Recherche part de chasse en forêt pour la prochaine saison, grands gibiers sangliers, chevreuils, cervidés, secteur Vallée de la Bruche, Hohwald, Rothlach ou proche. Tél. 06 86 34 81 79
- Possibilité de partenariat dans association de chasse à partir du 1er mars 2024. Territoire de plus de 3.000 ha. Triangle Auchan Schweighouse / Mertzwiller / Eschbach + rectangle Niederbronn / Reichshoffen / Windstein / Langensoultzbach. Sanglier, chevreuil, renard. Tél. 06 08 05 97 82
- Chasse de plaine environ 1000 ha, recherche pour la nouvelle saison partenaires sérieux, esprit d'équipe et éthique de chasse demandés. Tél. 06 50 17 31 52
- ONF cherche partenaires annuels ou de battues sur ses lots en régie alsaciens et mosellans. Conditions avantageuses aux nouveaux permis. Constitution des dossiers de candidature sur le site onf.fr



Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

JANVIER			FÉVRIER			MARS		
1	janv.	☾ 07h21 à 17h43	1	fév.	☾ 06h59 à 18h26	1	mars	☾ 06h09 à 19h13
5	janv.	☾ 07h20 à 17h47	5	fév.	☾ 06h53 à 18h32	5	mars	☾ 06h01 à 19h19
10	janv.	● 07h19 à 17h53	10	fév.	● 06h45 à 18h41	10	mars	● 05h51 à 19h27
15	janv.	☾ 07h16 à 18h00	15	fév.	☾ 06h37 à 18h49	15	mars	☾ 05h41 à 19h34
20	janv.	☾ 07h12 à 18h07	20	fév.	☾ 06h28 à 18h57	20	mars	☾ 05h31 à 19h42
25	janv.	○ 07h07 à 18h15	25	fév.	○ 06h19 à 19h05	25	mars	○ 05h20 à 19h48
						31	mars	☾ 06h08 à 20h58



Large choix de miradors d'affût et d'échelles de battues.
Prix attractifs à découvrir sans tarder!



11, rue des Prunelles
ZA des Prunelles
67120 Dorlisheim
Tél: 06.85.53.97.03

Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 /14h00-19h00
www.hillman.fr

4, RUE DES ÉCOLES
67240 SCHIRRRHEIN

ESPACE-chasse

REMISE AVEC CE COUPON
-10%

OUVERTURE DU MAGASIN
Lundi au vendredi : 10h à 12h et 14 à 18h
Tel: 06.29.57.41.44

Grand choix d'optiques thermique
HIKMICRO
Thermal Monoculars, Binoculars, Scopes

JAGDREND **SWEDTEAM**

FRANKONIA

1 Armoire blindée pour 10 armes
Livrée sans armes et accessoires
679,99 €
499,- €
Économisez € 180,99

2 Sauenstoff, Goudron végétal
1,0 kg **12,99 €**
2,5 kg **10,99 €**
5,0 kg **24,99 €**
Économisez € 2,-

3 Kit de dépeçage du gibier Catégorie D
54,99 €
29,99 €
Économisez € 25,-

1 Armoire forte 10 armes
Carcasse de 3 mm d'épaisseur avec porte double paroi de 50 mm. Serrure avec 3 pènes de 20 mm de diamètre. Support intérieur en mousse de hauteur réglable pour convenir au plus grand nombre d'armes. Porte-baguettes sur la face intérieure de la porte. 1 perçage de fixation au sol, 2 perçages de fixation au dos. Laquage RAL 6020 vert. Livré avec 2 clés. Dimensions extérieures (HxIXP) 140x56,5x30 cm, dim. intérieures 125x56x24cm (HxIXP). Poids env. 90 kg.
No. 170295 **679,99 499,- €**

2 WALD & FORST Sauenstoff, Goudron végétal
Pour badigeonner des arbres adéquats à une hauteur d'environ 50-100 cm. Le gibier (cerfs et sangliers) est alors attiré de loin. Les arbres badigeonnés sont utilisés par les sangliers comme lieu de festin.
No. 2015693, 1,0 kg **12,99 10,99 €**
No. 2015694, 2,5 kg **14,99 12,99 €**
No. 2015695, 5,0 kg **24,99 19,99 €**
Article encombrant. Prévoir des frais de port en supplément. Pour plus d'informations, nous contacter.

3 Kit de dépeçage du gibier WALD & FORST
Arme de cat. D. Il est composé de 2 couteaux, d'une scie et d'une robuste pochette de rangement en nylon. Longueur totale : couteaux 22 cm / scie 28 cm. Poids total : env. 940 g.
No. 2008423 **54,99 29,99 €**

+18
Arme de cat. D interdite aux mineurs. Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité.

VENTE PAR CORRESPONDANCE :
Tél 03 89 83 25 50
mail@frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA :
18, rue du Château
68190 Ensisheim
Tél 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Tél 03 90 20 34 50

frankonia.fr

Au Crédit Mutuel, vous êtes vraiment couvert au quotidien.

Bricolage, loisirs, sport,
tâches domestiques...

Avec l'Assurance

Accidents de la Vie⁽¹⁾,

protégez votre
famille des accidents
du quotidien.

Crédit photo : Getty Images.

Crédit  Mutuel

(1) Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'information disponible auprès de votre Caisse.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° Orias : 07 003 758. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM IARD SA, entreprise régie par le Code des assurances.